



EDITION GRANDES CULTURES

STATION
POITOU-CHARENTES

Bulletin n° **268** (17/94) du 29 juin 1994

TOURNESOL : Contaminations par le phomopsis le 26 Juin
MAIS : Pyrale, intensification du vol

TOURNESOL

Stade E1 à F1 (début floraison).

PHOMOPSIS

Situation

Les pluies des 24 et 25 Juin ont provoqué des projections significatives de spores dans les zones à risque. Le 26 Juin a permis la réalisation de contaminations.
Quelques symptômes sont observés en Sud Charente, liés aux contaminations de début Juin.

Préconisation

. **Secteurs à risque** : Les variétés sensibles et peu sensibles au stade 12 feuilles à limite passage tracteur **non traitées à ce jour** doivent l'être rapidement. Utiliser de préférence les produits à action curative à base de morpholine (CORBEL, CORVET Flo) ; éviter si possible d'intervenir lorsque la température dépasse 25°.
. **Secteurs à risque faible** : pas d'intervention.

MAIS

Stade 0,7 m à 1,1 m.

PYRALE

Situation

L'augmentation du pourcentage de nymphose s'est confirmée ; il est passé de 36 à 47 % du 20 au 24 Juin.
Depuis une semaine, le vol s'est intensifié et les toutes premières pontes ont été observées.

Préconisation

Compte tenu des fortes températures observées depuis le dernier bulletin, l'intervention peut être effectuée **à partir du 1er Juillet et au plus tard le 15 Juillet** dans les zones à risque (Avertel page 69).
Il est rappelé que le seuil de 1 larve/plante n'était atteint que dans moins de 1 % des parcelles observées à l'automne 1993.
Précisons que le risque pyrale peut être apprécié au niveau parcellaire en vérifiant si le seuil indicatif de 10 % de plantes avec ponte (s) est atteint (comptage sur 50 plantes).
Les parcelles semées tardivement sont très attractives pour la pyrale.
Les parcelles en production de semence doivent être protégées.

SESAMIE

Fin du vol de 1ère génération, confirmation de fortes attaques en parcelles non traitées en Sud Charente-Maritime.

PUCERONS

Situation

Les vols restent peu importants ; les maïs sont peu attaqués ; les auxiliaires sont présents et actifs.

Préconisation

Pas d'intervention



Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
13, Rte de la forêt - 86580 BIARD
Abonnement annuel: 350 F. Tél.: 49.58.39.02

Publication périodique
Directeur Gérant: G.GOARANT
CPPAP no. 1664 A.D.
ISSN 0294 - 4693

P74